



RESILIATION DE BAIL PAR ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

Par **TSH85**, le **25/11/2012** à **22:06**

PROPRIETAIRE D'UNE MAISON DANS UNE RESIDENCE DE TOURISME GEREE PAR UN GESTIONNAIRE DONT LA SOCIETE EST MISE SOUS PROCEDURE DE SAUVEGARDE, JE SOUHAITE SAVOIR SI L'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE PEUT RESILIER MON BAIL AVANT LA FIN DE LA PROCEDURE DE SAUVEGARDE.

PAR AILLEURS JE SOUHAITE SAVOIR SI LE BAIL PEUT ETRE UNILATERALEMENT RESILIE A LA LA RECEPTION D'UN SIMPLE COURRIER DE SA PART.

QUELS SONT MES RECOURS POSSIBLES S'IL MET SES MENACES A EXECUTION.